

**[DECLASSEMENT DE DOMAINE PUBLIC
RUE LOUISE HURALT DE LIGNY]**

Exposé de Situation

Dans le cadre du réaménagement global de leur site, les représentants d'INTERMARCHE ont modifié leurs limites en mitoyenneté de la rue Louise Hurault de Ligny où parallèlement, des travaux de voirie ont été engagés.

Afin de régulariser les limites de chacun après les travaux menés, une enquête de déclassement est nécessaire.

AR PREFECTURE

047-214703233-20170630-59-DE
Regu le 04/07/2017

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE
LOT-ET-GARONNE

DÉLIBÉRATION N°59
VILLE DE VILLENEUVE-SUR-LOT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2017

Étaient présents : Mmes et MM. Albinet (jusqu'à l'affaire n°2), Mme Arnicent, Mme Beghin, Mme Belan, M. Bousquet-Cassagne, M. Calvet, M. Cassany (Maire), M. Chalah, Mme Claudel-Dourneau, Mme Delléa, M. Denis, M. Feuillas, Mme Gallego-Medina, M. Girard (jusqu'à l'affaire n°2), Mme Hamidani, Mme Lacoue, M. Ladrech, Mme Lamorlette, Mme Laporte, M. Leygue, Mme Maruejous-Benoît, Mme Pinzano, M. Tranchard, M. Zafar

Étaient absents représentés : Mme Albinet par Mme Delléa (à partir de l'affaire n°3), M. Asperti par M. Calvet, Mme Boudry par Mme Beghin, Mme Falconnier par M. Feuillas, M. Girard par M. Ladrech (à partir de l'affaire n°3), M. Joly par M. Leygue, Mme Lhez-Bousquet par M. Cassany, M. Marchand par M. Denis, M. Unanué par Mme Claudel-Dourneau, Mme Varin par M. Bousquet-Cassagne

Étaient absents : Mme Davelu-Chavin, M. Dupuy et M. Gonzato

Objet : OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DE DÉCLASSEMENT - RUE LOUISE HURAUULT DE LIGNY.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21.

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L 141-3.

Vu l'avis favorable de la commission du patrimoine du 13 juin.

Considérant que dans le cadre du réaménagement du Centre commercial Intermarché, les accès, bordures, limites et cheminements ont été modifiés et la voie pour partie re-profilée.

Considérant que les limites du Centre commercial et du domaine public ont été ajustées au projet, il convient de régulariser les emprises.

Considérant qu'il s'agit pour partie de domaine public communal, une enquête publique de déclassement est nécessaire.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

Membres en exercice : 35 / Présents : 22 / Représentés : 10 / Suffrage Exprimés : 32

Pour : 32 / Contre : / Abstentions :

Décide :

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure publique de déclassement d'une partie de domaine public situé rue Louise Hurault de Ligny.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la procédure.

Villeneuve-sur-Lot, le 30-juin 2017

Copie certifiée conforme,

Le Maire,

Patrick CASSANY



Certifiée exécutoire

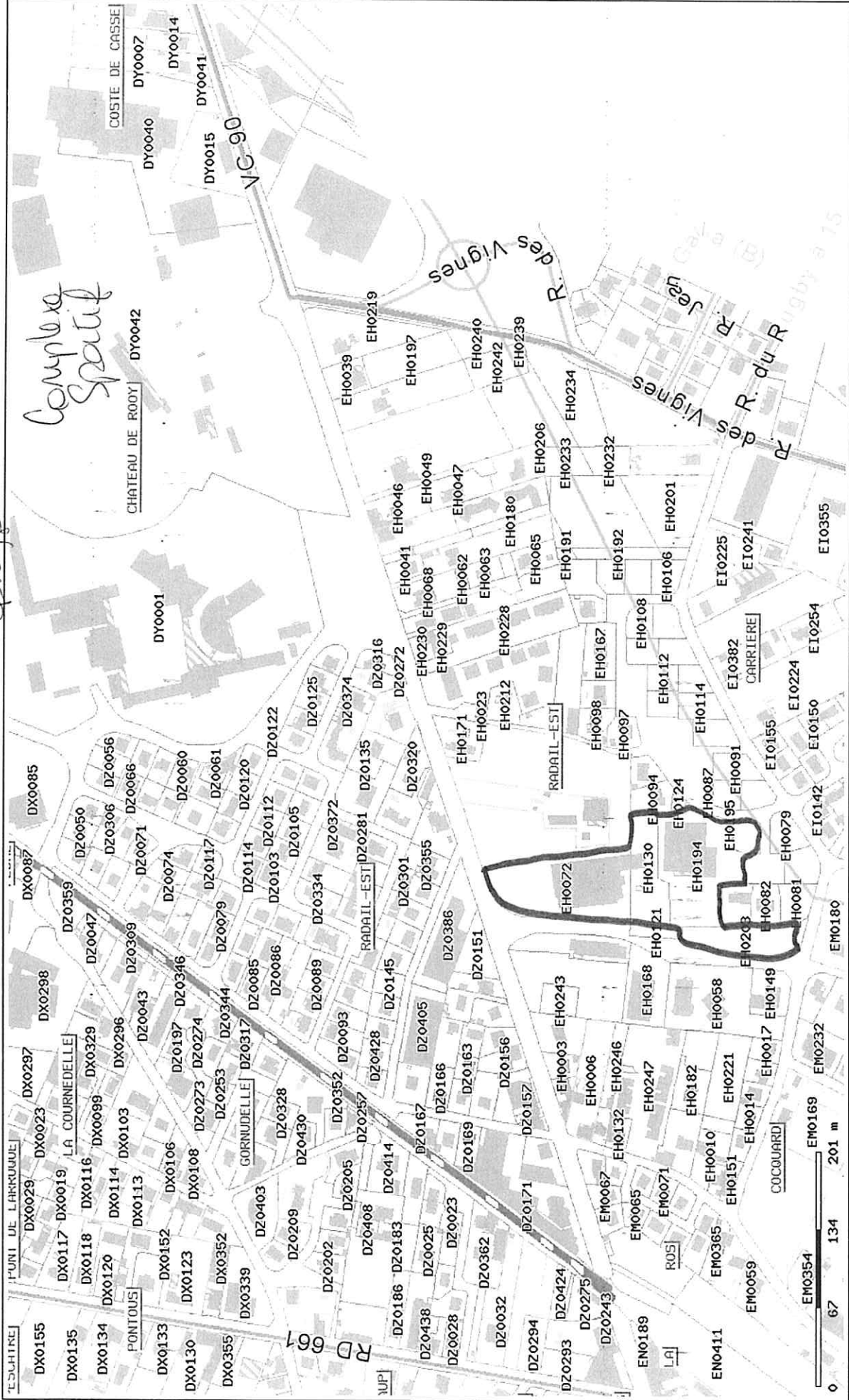
Télétransmise à la Préfecture le :

04 JUIL. 2017

Affichée le :

05 JUIL. 2017

dyce
Rayon



Edité le 16/08/2017 - Echelle : 1/4500



